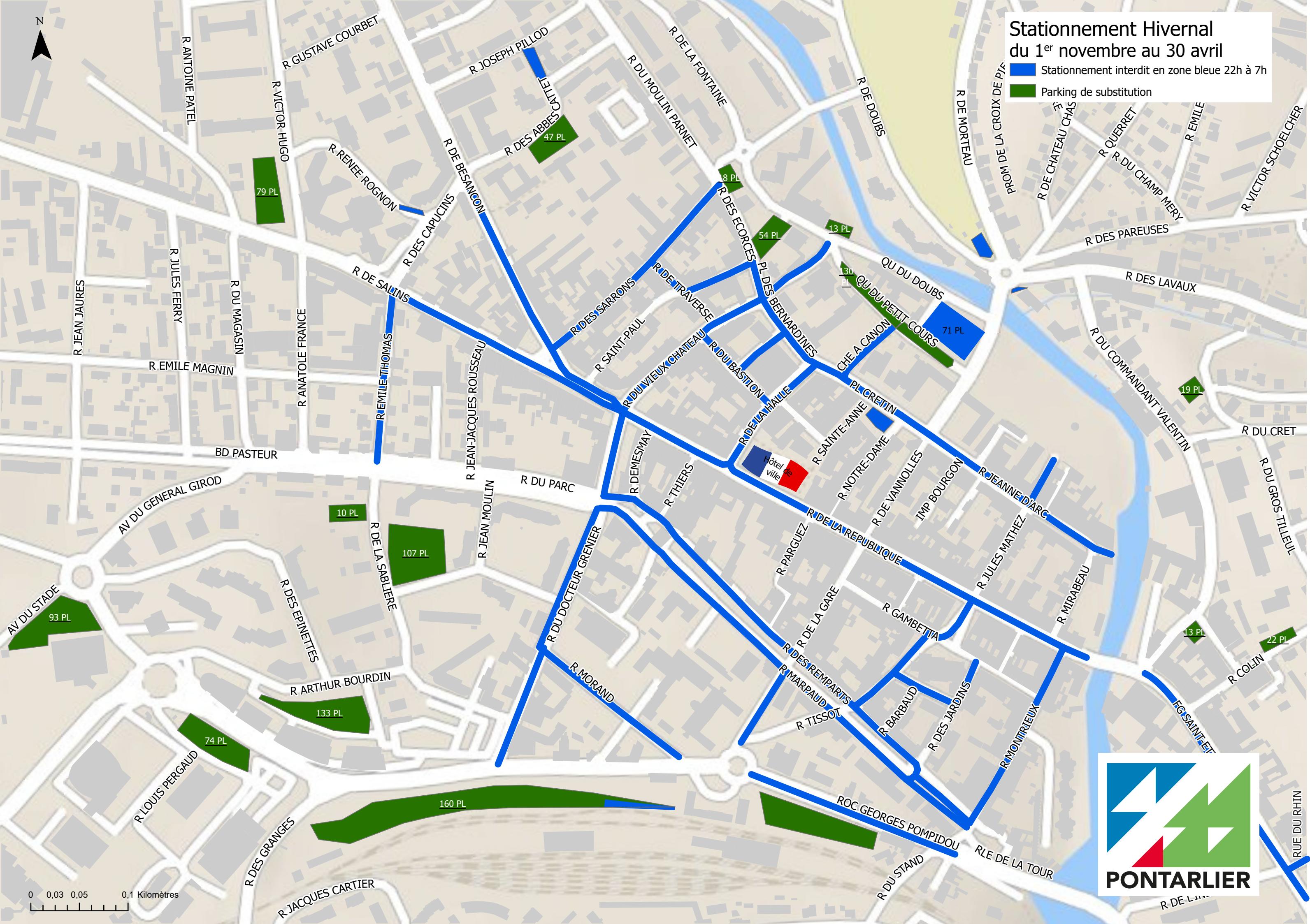


## Stationnement Hivernal du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril

Stationnement interdit en zone bleue 22h à 7h

Parking de substitution

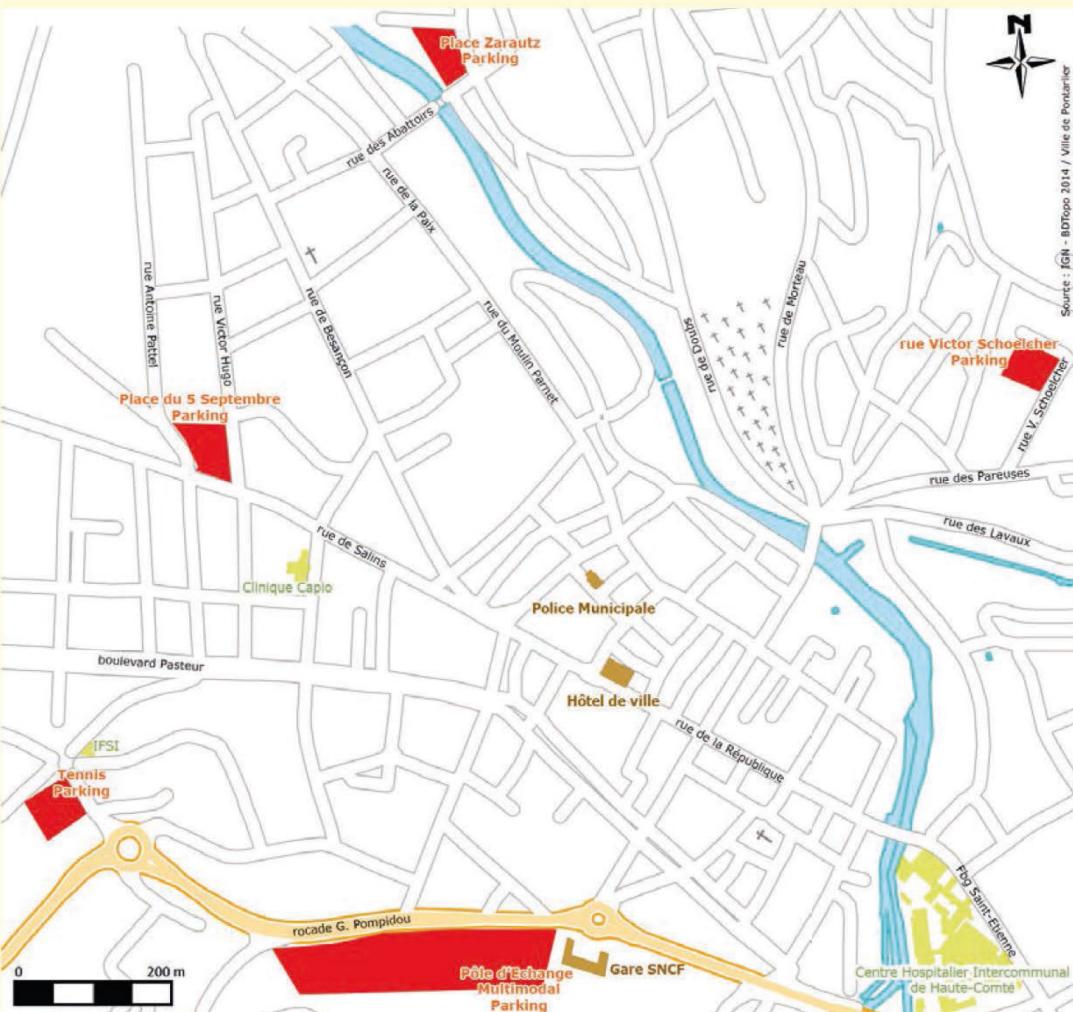


# Centre-Ville de Pontarlier



## Parking longue durée

Place Zarautz - Place du 5 Septembre - Rue Victor Schoelcher  
Rue Louis Pergaud (IFSI) - Parking gare S.N.C.F.  
Pôle d'Echange Multimodal



Parkings longue durée 7 jours



# Le Stationnement à Pontarlier

Zone bleue - du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril :

- aucun stationnement autorisé de 22 heures à 7 heures (déneigement)
- utiliser de 22 heures à 7 heures les parkings les plus proches : Sablière, Portes du soleil, Berthet (parking SNCF), Petit Cours, Centre sportif, 5 Septembre, Clemenceau, Salles Saint Pierre... (voir plan au centre)
- le stationnement est limité à 1h30 en zone bleue excepté dans les rues de la République, du Faubourg Saint Pierre, rue du Vieux Château, place Saint Pierre et Saint Bénigne et pour partie dans les rues Chanoine Prenel, des Jardins, Tissot et le Pôle d'Echange Multimodal (9 places) où la durée est de 1h maximum
- l'utilisation des nouveaux disques réglementaires est obligatoire
- Non respect : contravention de 17€. Au-delà de 48h, voir encadré ci-dessous.



## NON RESPECT !

- contravention de 2<sup>ème</sup> classe : 35 € pour stationnement gênant
- mise en fourrière éventuelle



## À NOTER : PLAN DE VIABILITÉ HIVERNALE

Ce plan organise le déneigement du réseau (plan vert, orange, rouge ou noir) selon plusieurs critères : les conditions météorologiques, la sécurité des usagers, la hiérarchisation des axes prioritaires et des tournées, le respect de l'environnement...

Plus d'infos et détails des circuits sur [www.ville-pontarlier.fr](http://www.ville-pontarlier.fr)

> Renseignements :  
Police Municipale au 03 81 38 81 60

